

**ASIA – AIDE AU LOGEMENT  
PERSONNELS STAGIAIRES OU NEO TITULAIRES**

**A RENVoyer OBLIGATOIREMENT EN 2 EXEMPLAIRES**

**Pour les personnels exerçant dans le Nord**

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU NORD

Bureau de l'action sociale  
144 rue de Bavay BP 669  
59033 LILLE CEDEX

☎ : 03.20.62.30.66(privé)-03.20.62.33.97(de Aà Dev+SàZ)-03.20.62.31.28(deDewàR)  
Courriel : dsden59.actionsociale@ac-lille.fr

**Pour les personnels exerçant dans le Pas-de-Calais**

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PAS-DE-CALAIS

DGF2 – Service de l'action sociale  
20 boulevard de la liberté – CS 90016  
62021 ARRAS CEDEX

☎ : 03.21.23.91.49 – 03.21.23.82.73 – 03.21.23.82.85 – 03.21.23.82.57  
Courriel : ce.i62d2gf2@ac-lille.fr

Date limite d'envoi du dossier : **le 11 octobre 2021** (cachet de la poste faisant foi)

**Cadre réservé à l'administration**

Numéro de Fournisseur : .....

Montant à payer : ..... €

Renseignements	Demandeur	Conjoint(e) ou Colocataire
NOM ET PRENOM		
NOM de naissance		
Date de naissance	/ /	/ /
Lieu de naissance		
Adresse personnelle	n° Rue : Complément d'adresse : CP : VILLE :	
Téléphones	Domicile : ..... Travail : ..... Portable : .....	
Courriel	.....@.....	
<b>Situation familiale</b> (cocher la case utile)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> P.A.C.S <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	Depuis le : ...../...../.....
Profession / employeur conjoint(e) – colocataire		<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé

Date d'entrée au Ministère de l'Éducation Nationale : ...../...../.....

**Situation actuelle :**

Corps : .....

Fonction : .....

Établissement d'exercice (adresse complète) : .....

Numéro de l'établissement : 059..... 062.....

**Situation antérieure :**

Poste, emploi occupé ou études suivies durant l'année scolaire 2020/2021

Établissement ou lieu d'exercice (adresse complète) : .....

situation administrative du demandeur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler au service tout changement de coordonnées ou de situation en produisant les pièces justificatives. Je déclare ne pas avoir demandé la prime d'installation attribuée aux personnels nouvellement nommés dans la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Fait à .....le.....  
(signature du demandeur **à l'encre bleue**)

## CONDITIONS

### Aide non cumulable avec la prime d'installation aux personnels nouvellement nommés dans la Métropole Européenne de Lille (MEL)

- Bénéficiaires :

↳ Cette aide s'adresse aux personnels stagiaires ou néo-titulaires **en position d'activité** (enseignants, personnels d'éducation et d'orientation, personnels d'inspection, de direction, personnels administratifs, techniques, sociaux ou de santé) amenés à quitter leur précédent logement pour rejoindre leur nouvelle affectation. Elle concerne également "les arrivants" dans l'académie ayant entre deux et dix ans d'ancienneté dans l'Education nationale.

- Critères d'attribution :

- Avoir résidé dans une autre académie (ou à l'étranger) ou avoir résidé à plus de 40 km du lieu d'affectation l'année de la nomination (la distance prise en compte est la distance la plus courte de ville à ville calculée par l'application internet MAPPY).
- Ne pas ouvrir droit à la prime d'installation attribuée aux personnels nouvellement titularisés dans la Métropole Européenne de Lille (MEL).
- Etre locataire de son logement ou colocataire (1 seule aide par logement).

L'agent ne peut bénéficier de l'ASIA - Aide au logement qu'**une seule fois** dans sa carrière.

Ne seront pas recevables, les dossiers des personnes qui occupent leur logement à titre gratuit, qui sont propriétaires ou qui occupent un logement de fonction par nécessité de service.

**Il ne peut être attribué qu'une seule aide par logement.** Deux fonctionnaires mariés, concubins, pacsés ou en colocation ne peuvent donc bénéficier que d'une seule aide. Le versement bénéficie au titulaire du bail. Si ce dernier est établi aux noms des deux agents fonctionnaires, le bénéficiaire est celui désigné d'un commun accord. Veuillez dans ce cas le préciser en joignant un courrier.

## PIECES A JOINDRE

- ✓ La photocopie de l'arrêté de nomination **et** le procès-verbal d'installation que vous avez signé lors de votre prise de fonction.
- ✓ La photocopie du bail de location de votre logement actuel faisant apparaître le montant du loyer et du dépôt de garantie payé.
- ✓ Un justificatif des frais d'agence et de rédaction de bail effectivement payés par l'agent et attestés par le propriétaire ou son mandataire.
- ✓ Une copie des factures relatives aux frais de déménagement.
- ✓ Deux relevés d'identité bancaire aux nom et prénom de l'agent demandeur.

Pour les néo-titulaires :

- ✓ Une copie de l'arrêté de titularisation
- ✓ Une copie de la dernière fiche de paie en votre possession

Pour la situation antérieure (du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021) :

- ✓ Une copie de justificatif de domicile (EDF, GAZ ou Loyer) ou une attestation sur l'honneur des parents hébergeant l'agent pour l'année concernée.

**DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER**  
**Le 11 octobre 2021 (cachet de la poste faisant foi)**

**Après cette date, aucune demande ne pourra être prise en considération**  
Tout dossier resté incomplet au 31/12/2021 sera classé sans suite.